

Centre Communal d'Action Sociale d'ITXASSOU
ITSASUKO Laguntza Sozialeko Herriko Zentroa

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 29 octobre 2015
2015eko urriaren 29ko Administrazio Kontseiluko bilkuraren bilduma

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S d'ITXASSOU s'est réuni le 29 octobre 2015 à 19h30 sous la présidence de **Mme Denise MACHICOTE-POEYDESSUS**, Vice-Présidente du C.C.A.S.

*2015eko urriaren 29an, arratseko 7:30tan, Itsasuko L.S.H.Z.ko Administrazio Kontseilua bildu da L.S.H.Z-aren lehendakariordea den **MACHICOTE-POEYDESSUS** Anderearen lehendakaritzapean.*

Présents - *Hor zirenak* : MM. Mmes **CACHENAUT – CATELIN-LARRE - DUCASSOU - FORT - HIRIBARNE – INDART - MACHICOTE-POEYDESSUS** *Jaun Andereak*

Absents excusés – *Barkatuak* : M. Mmes **AGUERRE-BOUVIER – ALFONSO - BURUCOA-ETCHEPARE – GAMOY – LACO - SETOAIN** *Jaun Andereak*

Secrétaire de séance / *Idazkaria* : Mme **FORT** *Anderea*

Pouvoir / *Ahalordea* : /

Le Conseil d'Administration désigne à l'unanimité des présents Mme FORT en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir adopté le procès-verbal de la dernière séance, le Conseil d'Administration a pris les décisions suivantes :

Azken bilkuraren bilduma onartu ondoan, Administrazio kontseiluak ondoko erabaki hauek hartu ditu :

Avant de débiter la séance, Mme MACHICOTE-POEYDESSUS fait passer, en vue de sa diffusion, le prospectus qui a été réalisé concernant l'accueil des migrants. Ce dernier est validé.

COLIS DE NOEL 2015
2015KO EGUBERRIKO SASKIAK

Ils sont distribués chaque année aux Itsasuar de 80 ans au moins, aux personnes placées en maisons de retraite ou hospitalisées ainsi qu'aux religieuses de la maison St Joseph.

En 2014 : 99 colis distribués (61 femmes, 24 hommes, 14 couples) pour un montant unitaire moyen de 25,00 €.

Cette année, le nombre de colis est estimé à 106.

Mme MACHICOTE-POEYDESSUS liste la composition du colis 2014 et appelle l'assemblée à se prononcer :

- pour les personnes à domicile : sablés, chocolats, bloc de foie gras de canard, miel, bouteille de vin (blanc pour les femmes et rouge pour les hommes) ou bouteille de kir pour les couples. La contenance est adaptée s'il s'agit d'une personne seule ou d'un couple.
- pour les personnes en établissement : colis similaire mais alcool remplacé par des pains de savon.

Mme FORT demande s'il y a eu des remarques particulières suite à la distribution des colis. Les membres présents répondent négativement.

Il est décidé, à l'unanimité, de remplacer le miel par de la confiture de cerises d'ITXASSOU.

ELECTION DE DOMICILE **BIZILEKU HAUTAKETA**

Le CCAS a accordé 2 élections de domicile, la 1ère le 01/09/2015 et la seconde le 12/10/2015.

Les 2 personnes ont renseigné un questionnaire et ont rencontré Denise MACHICOTE-POEYDESSUS. Elles ont pris connaissance et approuvé le règlement de fonctionnement de l'élection de domicile.

La 1ère personne a entrepris des démarches auprès de l'assistante sociale du Département et perçoit depuis, le RSA. Elle loge dans son véhicule et aspire à trouver un terrain pour y installer sa caravane.

La seconde personne est actuellement hospitalisée. Elle est hébergée temporairement chez un Itsasuar, perçoit le RSA et a la reconnaissance de travailleur handicapé.

Mme FORT s'interroge sur le second cas qui lui paraît discutable compte-tenu que cette personne dispose d'un hébergement. Elle indique que, dans la mesure où elle est bénéficiaire du RSA, elle est accompagnée d'un référent unique RSA chargé d'élaborer un parcours d'insertion social ou professionnel.

Mme MACHICOTE-POEYDESSUS s'engage à prendre contact avec ce professionnel.

ACTIVITES DE LOISIRS **AISIALDI JARDUERAK**

Bilan activités d'été : 8 journées programmées (2 pour les 5/9 ans, 3 pour les 10/15 ans et 3 journées communes aux 5/15 ans) ; cependant 6 ont été réalisées faute d'inscriptions suffisantes aux activités « à la rencontre des arbres » mises en place dans le cadre d'Errobiko Festibala.

- bilan moral :
 - 5/9 ans : Ttki Leku Souraide (22 enfants), Zoo de Labenne (15 enfants), Wow Park Urrugne (24 enfants) ;
 - 10/15 ans : Pêche assoc. AAPPMA (12 enfants), Aquatic'Landes Labenne (25 enfants), Wow Park (18 enfants), Rafting Evasion + cuisine (12 enfants).
- bilan financier : **1934,41 € à la charge du CCAS (6 journées, 1402,91 € prestataires, 984,50 € bus, 1348 € encadrement)**. Contre 2605,04 € en 2014 (7 journées, 2066 € prestataires, 860 € bus, 1427,04 € encadrement).

Les inscriptions pour le Rafting ont eu du mal à débiter et sont restées au nombre de 5 jusqu'à quelques jours avant la sortie.

Bilan activités automne : 2 journées programmées et réalisées (22/10/15 et 27/10/15) avec séparation des groupes 6/9 ans et 10/15 ans.

- bilan moral :
 - 6/9 ans : le 22/10, visite guidée au Musée de la mer de BIARRITZ (21 enfants), le 27/10, Hip Hop avec l'association Street Art de Bayonne puis jeux collectifs avec

Sandrine Chauray (21 enfants) ;

- 10/15 ans : le 22/10, journée glisse et culture scientifique à la Cité de l'océan de BIARRITZ (12 enfants), le 27/10, jeux sportifs avec Sandrine Chauray puis jeux d'adresse et de collaboration avec le Syndicat Mendi Gaiak (9 enfants).

- bilan financier : **416,06 € au bénéfice du CCAS (2 journées, 510,60 € prestataires, 460 € bus, 399,84 € encadrement)**. Contre + 223,75 € en 2014 (4 journées, 420 € prestataires, 0 € bus, 152,75 € encadrement).

Ce bilan constitue une estimation car l'intégralité des factures n'est pas encore parvenue au CCAS.

Il est constaté, à chaque programme, une très large participation des plus jeunes et une participation moyenne des plus grands. La tranche d'âge des 13/15 ans est peu présente.

Les familles sont ravies de l'organisation de ces séances et de la diversité du programme.

Concernant l'organisation de la journée, la manière de réaliser l'appel du matin a été revue en octobre pour gagner en efficacité et en temps.

Activités décembre 2015 : la commission « activités de loisirs » propose de ne pas organiser d'activité durant les vacances de Noël car peu d'inscrits en 2014.

QUESTIONS DIVERSES

GALDERA OROTARIK

- Le Département 64 a informé le Maire d'ITXASSOU qu'une assistante maternelle agréée est installée sur la commune depuis le 29/07/2015.
- Le scooter du CCAS a été mis à disposition d'un jeune d'ITXASSOU suivi par la MLAJPB, du 26/06/2015 au 27/08/2015 pour se rendre à l'Auberge du Fronton à USTARITZ dans le cadre de son apprentissage en cuisine mais également à l'auto-école d'ITXASSOU pour sa formation code.
- Mutuelle communale : suite à une réunion d'informations le 26/05/2015 qui avait réuni 23 personnes, 5 permanences (19 et 26/06 ; 03/07 ; 18 et 22/09) ont été assurées en mairie par Belagile Conseil (groupe Sofrac) au cours desquelles les administrés ont pu bénéficier d'un bilan individualisé de leurs garanties actuelles et ont été informés des contrats proposés dans le cadre de la mutuelle communale. Le CCAS n'a pas été destinataire du bilan de ces rencontres.
- Relais Assistantes Maternelles : les activités d'éveil ont repris depuis le 09/10/2015 mais le vendredi matin au lieu du mardi. D'autre part, l'Association d'Aide Familiale et Sociale a informé le CCAS du départ de M. Stéphane TROIVILLE, Directeur de la structure, à compter du 01/11/2015. Dans l'intervalle de l'arrivée du nouveau Directeur, Mme Christelle MAILLET assurera la continuité de direction.
Mme DUCASSOU indique que ce changement de planning empêche au moins une assistante maternelle de se rendre aux activités et que ceci est dommageable.
- L'association LOTURAK a fait part au CCAS de son souhait d'effectuer une rapide intervention lors du prochain repas des aînés afin de présenter les projets qui l'animent.
- L'organisme France Alzheimer des Pyrénées-Atlantiques a créé depuis le 23/10/2015 une permanence mensuelle au sein de la mairie de CAMBO-LES-BAINS de 9h à 13h. Gratuite, ouverte à tous (aidants familiaux, professionnels, seniors, etc...) et sur RDV auprès de l'association, la permanence a pour vocation d'accueillir, écouter, informer et orienter les usagers autour de la maladie d'Alzheimer.

Cette info sera ajoutée au guide du sénior et sur le site internet de la commune.

- Ateliers ASEPT : un article est paru dans le bulletin municipal de juillet 2015 dans le but de diffuser l'information relative aux actions de prévention d'éducation à la santé ; cependant aucun administré n'a fait part de son intéressement.
- Communication Non Violente (CNV) : Mme DUCASSOU fait passer un document dans lequel une personne propose la tenue d'une soirée de présentation de la CNV pour un coût de 100,00 €. Cette rencontre peut éventuellement être suivie, pour ceux qui le désirent, d'un programme de formation aux bases de la CNV, sur 4 journées, au prix de 320,00 €. Une soirée de présentation est organisée demain, vendredi 30 octobre 2015 à HASPARREN, à laquelle des membres du CCAS peuvent peut-être assister pour se faire une idée. Sophie SCHUMACHER, thérapeute familiale, qui est déjà intervenue plusieurs fois sur pour le compte du CCAS, serait sûrement à même de développer sur le sujet.
- Formation de base autonomie : la mairie d'ITXASSOU a été destinataire le 27/10/15 d'une invitation à participer à un cycle de formation de base « autonomie » en direction des élus locaux, des secrétaires, des CCAS. Orientées vers les personnes handicapées et les personnes âgées, 2 sessions se dérouleront les matinées des 3 et 5 novembre 2015. Il est fait lecture des grandes parties des programmes qui se révèlent administratifs et techniques ; il est donc proposé à la secrétaire du CCAS, ayant fait part de son intérêt, d'y assister.
- Conférence-débat par Jean LEONETTI : dans le cadre du colloque aquitain de soins palliatifs et d'accompagnement, l'auteur de la loi sur la fin de vie interviendra le vendredi 6 novembre 2015 à 20h à BAYONNE sur « la personne malade au coeur des décisions : 10 ans après la loi LEONETTI... ».

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

Gai-zerrenda bururatua dugunez, bilkura arratseko 8:30tan gelditu da.